

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le SICTOM des Combrailles s'est réuni en Assemblée Générale à la salle des fêtes de MONTAIGUT EN COMBRAILLE, le mercredi 22 juillet 2020 à 18 heures.

Présents (74) : Mesdames et Messieurs

Combrailles, Sioule et Morge : BLOT L'EGLISE : BATISSE Thierry - BOULEAU Bernard / LISSEUIL : BOILEAU Frédéric - COLLANGE Pierre / MARCILLAT : MARTIN Christine - MONTAGNE Pascal / POUZOL : GROS Henri / SAINT GAL SUR SIOULE : DE BUE Daniel - NONY Marie Noëlle / SAINT PARDOUX : CHASSAGNETTE David - VILLENEUVE Jérôme / SAINT QUINTIN SUR SIOULE : LARTILLIER Benoît / SAINT REMY DE BLOT : BOSQUET François - FOGLIENI Baptiste.

Pays de Saint Eloy : ARS LES FAVETS : GAILLET Muriel / AYAT SUR SIOULE : CHASSAGNOL Michel - SIMON Jean Marie / BIOLLET : TOUVERON Jean-Paul / BUSSIERES PRES PIONSAT : BULIDON Rémi - GOMOT Alain / BUXIERES SOUS MONTAIGUT : ESCAMEZ Emmanuelle - RATNIK Vicky / CHATEAU SUR CHER : SAUNIER Jean-Paul / DURMIGNAT : LEDUC Jean-Claude - TIXIER Jean-François / ESPINASSE : DONEAUD Xavier - GIDEL Yves / GOUITTIERES : RICHARDOT Sébastien - THEVENET Mathieu / LA CELETTE : CHAFFRAIX Elie - PECYNY Vincent / LA CROUZILLE : JEANNIN Coline - LECLACHE Michelle / LAPEYROUSE : MICHEL Sabine - VILCHENON Evelyne / LE QUARTIER : DESCOS Pascal - PHELIPAT Michel / MENAT : ARNAUD Jean-Yves - MATHIEU Guillaume / MONTAIGUT EN COMBRAILLE : LEMPEREUR Claire - PIQUELLE Margaux / MOUREUILLE : KASZYCA Nicolas - LARVIN Bernard / NEUF EGLISE : ARNAUD Virginie / PIONSAT : DEQUAIRE René - TAUTOU Jean-Claude / ROCHE D'AGOUX : DUBOSCLARD Gérard - LIZARD Alain / SAINT ELOY LES MINES : BEAUSOLEIL Marc - GRAND Bernard / SAINT GERVAIS D'AUVERGNE : CHARTIER Carinne - JARRIGE Marie-Paule / SAINT HILAIRE PRES PIONSAT : HERVE Didier - PERONNET Romain / SAINT JULIEN LA GENESTE : BUTTER Leen - LAUSSEDAT Catherine / SAINT MAIGNER : BARRIER Vincent - COUSSON Jeannine / SAINT MAURICE PRES PIONSAT : DUPOUX Christophe - FAURE Lionel / SAINT PRIEST DES CHAMPS : GOUYON Gilles - MOURLON Gérard / SAINTE CHRISTINE : LABBE Damien - MAQUAIRE Guy / SAURET BESSERVE : LAGUET Jacques - LELONG Jocelyne / SERVANT : CHAMPOMIER Gilles - CHARBONNIER Nadine / VERGHEAS : GIDEL Jacqueline / VIRLET : MEGE Annie - TAUTOU Pierrette / YOUX : CAUVIN Marion - DUDYSK Philippe.

Excusés (8) : Mesdames et Messieurs

Combrailles, Sioule et Morge : POUZOL : GERVAIS Jean-Marie / SAINT QUINTIN SUR SIOULE : BOULAIS Loïc

Pays de Saint Eloy : ARS LES FAVETS : DUBOISSET Rémi / BIOLLET : DARVENNE Annie / CHATEAU SUR CHER : DUBUIS Robert / NEUF EGLISE : CAVARD Sébastien / TEILHET : BODY Thomas - CHAGNON-CORNARDEAU Corinne / VERGHEAS : ZOZIME Marie.

Procurations (2) :

POUZOL : GERVAIS Jean-Marie à GROS Henri / SAINT QUINTIN SUR SIOULE : BOULAIS Loïc à LARTILLER Benoît.

Date de la convocation : le 17 juillet 2020.

Secrétaire de séance : PIQUELLE Margaux.

Assistaient également à la réunion :

- Michaël BARÉ : Secrétaire du SICTOM
- Jessica LOURDIN / Julie PERRONIN PALLARES : adjoints administratifs

Claire LEMPEREUR a rendu hommage aux délégués récemment disparus : Félix MUNOZ (Youx), Jean François DELAGE (Moureuille), Alain VIRMONT (Lapeyrouse) en observant une minute de silence.

Avant de passer à l'ordre du jour avec le nouveau comité syndical, Claire LEMPEREUR a remercié l'ensemble des acteurs du syndicat qui ont assuré le service pendant toute la période de confinement auprès de la population :

- les ripeurs et les chauffeurs qui ont assuré la collecte des ordures ménagères et sacs jaunes
- les agents administratifs qui ont géré le suivi quotidien du syndicat et la gestion d'une permanence téléphonique
- Le personnel du centre de tri PAPREC ECHALIER à Clermont Ferrand

La Présidente a rappelé les grands enjeux de cette nouvelle mandature avec notamment le passage en régie pour toute la partie collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes à compter du 1^{er} janvier 2021. A cela s'ajoute la reprise du personnel SUEZ et le recrutement d'un responsable collecte qui sera engagé à l'automne pour lui permettre d'être opérationnel à l'échéance du marché. Le syndicat a également passé au mois de février, la commande de 3 bennes à ordures ménagères, la livraison est prévue en décembre.

L'autre engagement prévu au 1^{er} janvier 2021 sera le passage à l'extension des consignes de tri en collaboration avec le VALTOM. Tous les plastiques seront dorénavant mis dans les sacs jaunes ou en points d'apport volontaire. Une campagne d'information sera lancée en septembre pour sensibiliser l'ensemble de la population.

Courant 2021, pour faciliter la proximité des services techniques et administratifs de bureaux seront aménagés dans les garages du site de St Eloy. Pour accomplir ces travaux, le SICTOM a fait appel à un architecte qui nous a transmis un avant-projet qui sera étudié par le nouveau bureau.

Au 1^{er} janvier 2025, autre échéance avec le tri à la source des biodéchets, des solutions devront être proposées aux usagers pour le tri à la source des déchets organiques. La vente de composteurs individuels existe déjà depuis de nombreuses années, les composteurs de grande capacité se développent également sur notre territoire.

Pour terminer, le syndicat a également voté le passage en redevance dans les prochaines années (2022/2023).

ORDRE DU JOUR

Objet : Installation du Comité Syndical

Les communautés de communes, « *Combrailles, Sioule et Morge* » et « *Pays de Saint Eloy* », ont procédé à la désignation des délégués au SICTOM des Combrailles dans leurs réunions du 16 juillet 2020.

COMMUNAUTE DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE

BLOT L' EGLISE

Monsieur Thierry BATISSE
Monsieur Bernard BOULEAU

SAINT GAL SUR SIOULE

Monsieur Daniel DE BUE
Madame Marie-Noëlle NONY

LISSEUIL

Monsieur Frédéric BOILEAU

Monsieur Pierre COLLANGE

MARCILLAT

Madame Christine MARTIN

Monsieur Pascal MONTAGNE

POUZOL

Monsieur Jean-Marie GERVAIS

Monsieur Henri GROS

SAINT PARDOUX

Monsieur David CHASSAGNETTE

Monsieur Jérôme VILLENEUVE

SAINT QUINTIN SUR SIOULE

Monsieur Loïc BOULAIS

Monsieur Benoît LARTILLIER

SAINT REMY DE BLOT

Monsieur François BOSQUET

Monsieur Baptiste FOGLIENI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT ELOY**ARS LES FAVETS**

Monsieur Rémi DUBOISSET

Madame Muriel GAILLET

AYAT SUR SIOULE

Monsieur Michel CHASSAGNOL

Monsieur Jean-Marie SIMON

BIOLLET

Madame Annie DARVENNE

Monsieur Jean-Paul TOUVERON

BUSSIÈRES PRES PIONSAT

Monsieur Remi BULIDON

Monsieur Alain GOMOT

BUXIÈRES SOUS MONTAIGUT

Madame Emmanuelle ESCAMEZ

Madame Vicky RATNIK

CHATEAU SUR CHER

Monsieur Robert DUBUIS

Monsieur Jean-Paul SAUNIER

DURMIGNAT

Monsieur Jean-Claude LEDUC

Monsieur Jean-François TIXIER

ESPINASSE

Monsieur Xavier DONEAUD

Monsieur Yves GIDEL

LA CROUZILLE

Madame Coline JEANNIN

Madame Michelle LECLACHE

LAPEYROUSE

Madame Sabine MICHEL

Madame Evelyne VILCHENON

LE QUARTIER

Monsieur Pascal DESCOS

Monsieur Michel PHELIPAT

MENAT

Monsieur Jean-Yves ARNAUD

Monsieur Guillaume MATHIEU

MONTAIGUT EN COMBRAILLE

Madame Claire LEMPEREUR

Madame Margaux PIQUELLE

MOUREUILLE

Monsieur Nicolas KASZYCA

Monsieur Bernard LARVIN

NEUF EGLISE

Madame Virginie ARNAUD

Monsieur Sébastien CAVARD

PIONSAT

Monsieur René Michel DEQUAIRE

Monsieur Jean-Claude TAUTOU

GOUTTIERES

Monsieur Sébastien RICHARDOT

Monsieur Mathieu THEVENET

LA CELLETTE

Monsieur Elie CHAFFRAIX

Monsieur Vincent PECYNY

SAINT GERVAIS D'AUVERGNE

Madame Carinne CHARTIER

Madame Marie-Paule JARRIGE

SAINT HILAIRE PRES PIONSAT

Monsieur Didier HERVE

Monsieur Romain PERONNET

SAINT-JULIEN LA GENESTE

Monsieur Leen BUTTER

Madame Catherine LAUSSEDAT

SAINT-MAIGNER

Monsieur Vincent BARRIER

Madame Jeannine COUSSON

SAINT MAURICE DE PIONSAT

Monsieur Christophe DUPOUX

Monsieur Lionel FAURE

SAINT PRIEST DES CHAMPS

Monsieur Gilles GOUYON

Monsieur Gérard MOURLON

SAINTE CHRISTINE

Monsieur Damien LABBE

Monsieur Guy MAQUAIRE

ROCHE D'AGOUX

Monsieur Gérard DUBOSCLARD

Monsieur Alain LIZARD

SAINT-ELOY-LES-MINES

Monsieur Marc BEAUSOLEIL

Monsieur Bernard GRAND

SAURET BESSERVE

Monsieur Jacques LAGUET

Madame Jocelyne LELONG

SERVANT

Monsieur Gilles CHAMPOMIER

Madame Nadine CHARBONNIER

TEILHET

Monsieur Thomas BODY

Madame Corinne CHAGNON-CORNARDEAU

VERGHEAS

Madame Jacqueline GIDEL

Madame Marie ZOZIME

VIRLET

Madame Annie MEGE

Madame Pierrette TAUTOU

YOUX

Madame Marion CAUVIN

Monsieur Philippe DUDYSK

Madame La Présidente a déclaré installer les délégués dans leurs fonctions de membre du Comité Syndical.

DELIBERATION

Objet : Election du Président

Le plus âgé des délégués présents, Monsieur Jean Claude LEDUC a pris la présidence et a invité le Comité à procéder à l'élection du Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean Claude LEDUC a été assisté par le benjamin de l'Assemblée, Madame Margaux PIQUELLE, secrétaire de séance.

Chaque délégué à l'appel de son nom mettra son bulletin de vote dans l'urne. Le Président sera élu au scrutin secret selon la règle de la majorité absolue.

Deux assesseurs, Madame Jocelyne LELONG et Monsieur Baptiste FOGLIENI ont été chargés du dépouillement.

Candidat : Madame Claire LEMPEREUR

Premier tour du scrutin :

Nombre de votants (dont procuration)	76
Nombre de bulletins dans l'urne	76
Déduction (bulletins blancs ou litigieux)	6
Suffrages exprimés	70
Majorité absolue :	36

A obtenu :

Madame Claire LEMPEREUR : 70 voix

Madame Claire LEMPEREUR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Présidente et immédiatement installée après avoir accepté cette fonction.

DELIBERATION

Objet : Fixation du nombre de Vice-Présidents

Madame La Présidente propose au Comité Syndical d'assurer la représentativité du territoire par quatre vice-présidents.

Le comité syndical après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer à 4 le nombre de Vice-Présidents.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **De fixer à 4, le nombre de Vice-Présidents du SICTOM DES COMBRILLES**

DELIBERATION

Objet : Election des Vice-Présidents (Premier Vice-Président)

La Présidente propose aux délégués de procéder à l'élection du premier vice-président du Comité Syndical.

Candidat : Monsieur Bernard BOULEAU

Premier tour du scrutin :

Nombre de votants (dont procuration)	76
Nombre de bulletins dans l'urne	76
Déduction (bulletins blancs ou litigieux)	2
Suffrages exprimés	74
Majorité absolue :	38

A obtenu :

Monsieur Bernard BOULEAU : 74 voix

Monsieur Bernard BOULEAU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Premier Vice-Président et immédiatement installé après avoir accepté cette fonction.

DELIBERATION

Objet : Election des Vice-Présidents (Deuxième Vice-Président)

La Présidente propose aux délégués de procéder à l'élection du deuxième vice-président du Comité Syndical.

Candidat : Monsieur René DEQUAIRE

Premier tour du scrutin :

Nombre de votants (dont procuration)	75
Nombre de bulletins dans l'urne	75
Déduction (bulletins blancs ou litigieux)	4
Suffrages exprimés	71
Majorité absolue :	36

Ont obtenu :

Monsieur René DAQUAIRE : 70 voix

Monsieur Sébastien RICHARDOT : 1 voix

Monsieur René DEQUAIRE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Deuxième Vice-Président et immédiatement installé après avoir accepté cette fonction.

DELIBERATION

Objet : Election des Vice-Présidents (Troisième Vice-Président)

La Présidente propose aux délégués de procéder à l'élection du troisième vice-président du Comité Syndical.

Candidat : Monsieur Sébastien RICHARDOT

Premier tour du scrutin :

Nombre de votants (dont procuration)	76
Nombre de bulletins dans l'urne	76
Déduction (bulletins blancs ou litigieux)	8
Suffrages exprimés	68
Majorité absolue :	35

A obtenu :

Monsieur Sébastien RICHARDOT : 68 voix

Monsieur Sébastien RICHARDOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Troisième Vice-Président et immédiatement installé après avoir accepté cette fonction.

DELIBERATION

Objet : Election des Vice-Présidents (Quatrième Vice-Président)

La Présidente propose aux délégués de procéder à l'élection du quatrième vice-président du Comité Syndical.

Candidat : Monsieur Bernard GRAND

Premier tour du scrutin :

Nombre de votants (dont procuration)	76
Nombre de bulletins dans l'urne	76
Déduction (bulletins blancs ou litigieux)	13
Suffrages exprimés	63
Majorité absolue :	32

A obtenu :

Monsieur Bernard GRAND : 63 voix

Monsieur Bernard GRAND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Quatrième Vice-Président et immédiatement installé après avoir accepté cette fonction.

DELIBERATION

Objet : Election et composition du Bureau Syndical

Selon les dispositions précisées dans les statuts, « les délégués élisent un Bureau dont la composition sera déterminée par le Comité Syndical ».

Le Bureau du SICTOM des Combrailles doit être composé du Président, des Vice-Présidents et de délégués représentant tout le territoire du périmètre du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a élu à l'unanimité les délégués suivants pour compléter la composition du Bureau Syndical :

<u>Présidente</u> : Claire LEMPEREUR	Jacques LAGUET
<u>1^{er} Vice-Président</u> : Bernard BOULEAU	Jean-Claude LEDUC
<u>2^{ème} Vice-Président</u> : René DEQUAIRE	Alain LIZARD
<u>3^{ème} Vice-Président</u> : Sébastien RICHARDOT	Guillaume MATHIEU
<u>4^{ème} Vice-Président</u> : Bernard GRAND	Pascal MONTAGNE
Carinne CHARTIER	Jean Claude TAUTOU
Christophe DUPOUX	Jean Paul TOUVERON
Baptiste FOGLENI	Evelyne VILCHENON

DELIBERATION

Objet : Délégation de compétence du Président

Les délégations sont prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elles peuvent être sollicitées pour la bonne administration du SICTOM.

- Signer les contrats d'emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- Procéder à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie et de passer à cet effet les actes nécessaires (durée maximale de 12 mois à taux effectif global compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables).
- Réaliser les opérations financières utiles à la gestion des emprunts et passer à cet effet les actes nécessaires.
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget.
- Passer les contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget.
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- Ester en justice en vue de défendre les intérêts de la collectivité dans les actions intentées contre elle

Le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **De fixer le cadre des délégations de la Présidence selon les conditions ci-dessus référencées.**

DELIBERATION

Objet : Désignation des représentants au VALTOM

La Présidente expose au Comité Syndical qu'il convient de nommer des représentants au sein du VALTOM :

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité de nommer en tant que membres du VALTOM :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Claire LEMPEREUR	Jean Claude LEDUC
Bernard BOULEAU	René DEQUAIRE

DELIBERATION

Fin de séance 20h05